



POLITIQUE
CULTURELLE
DE LA VILLE DE TERREBONNE



Terrebonne
Une histoire de vie



Mot du maire de Terrebonne



Chères citoyennes
Chers citoyens,

C'est avec énormément de fierté que je vous présente la toute première Politique culturelle de la Ville de Terrebonne.

Ce document est la preuve de l'importance qu'occupe la culture dans notre communauté, et surtout, de celle que nous souhaitons la voir occuper!

La vision que nous exprimons dans cette politique, les orientations que nous nous donnons sont le fruit d'un travail préalable de consultations et de concertation avec l'ensemble des organismes culturels du milieu et des citoyennes et citoyens.

D'ailleurs, voilà assurément notre plus grande force à Terrebonne : cette approche démocratique que nous privilégions dès qu'il est question de se donner une vision commune.

J'espère donc qu'à la lecture de ce document, vous aurez le même sentiment de fierté que moi puisqu'il représente non seulement ce vers quoi nous tendons en matière culturelle, mais également ce que nous sommes : une communauté en mesure de discuter, d'échanger et de se donner des moyens concrets de réaliser ce qui lui tient à cœur!

Félicitations et merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la naissance de cette Politique culturelle. Il s'agit là d'une approche fondatrice et importante pour le rayonnement culturel de Terrebonne au cours des prochaines années.

Merci à la Commission des sports, des loisirs et de la culture de même qu'à la Direction du loisir et de la vie communautaire pour avoir orchestré de main de maître tout ce travail ainsi qu'à tous les participants.

Jean-Marc Robitaille

Maire



Mot du président de la Commission des sports, des loisirs et de la culture



Bonjour,

Depuis plusieurs années nous nous efforçons de soutenir, promouvoir et valoriser la vie culturelle à Terrebonne. Aujourd’hui, par cette Politique, nous affirmons haut et fort que nous en faisons une priorité!

Collectivement, et particulièrement au cours de la dernière année, nous nous sommes concertés pour élaborer ensemble cette Politique culturelle. Aujourd’hui, nous avons le privilège de présenter à la population terrebonnoise un document singulier qui correspond d’une part à nos besoins, d’autre part, à nos attentes.

Nous avons toutes les raisons d’être fiers de ce que nous présentons et surtout de ce vers quoi nous allons.

La culture est le ciment qui nous lie en tant que communauté non seulement entre nous, mais surtout à travers les générations.

Alors longue vie à cette Politique culturelle!

A handwritten signature in blue ink that reads "Jean-Guy Sénécal". The signature is fluid and cursive.

Jean-Guy Sénécal

Président

Commission des sports, des loisirs et de la culture

La présentation

La politique culturelle de la Ville de Terrebonne constitue un outil essentiel d'affirmation et de développement pour une ville rassemblant dorénavant plus de 100 000 citoyens sur un territoire de quelque 155 kilomètres carrés.

Afin de s'assurer de faire de sa politique culturelle un véritable instrument de développement communautaire répondant aux aspirations multiples de la population, l'administration municipale initie au printemps 2010 une vaste démarche de réflexion et de consultation dont le présent document est l'aboutissement concret.

C'est alors, en effet, que la Commission des sports, des loisirs et de la culture prend charge du mandat d'élaboration de la toute première politique culturelle de la Ville de Terrebonne.

Avec l'aide de la Direction du loisir et de la vie communautaire et de spécialistes en planification des services publics municipaux, on entreprend alors la confection d'un portrait des réalisations de la Ville en matière de culture, portrait qui servira de document déclencheur lors de consultations individuelles, en tables de travail ou publiques.

Au total, ces consultations diverses ont impliqué plus d'une centaine de citoyens, d'artistes, d'acteurs institutionnels, de gestionnaires d'équipements, d'employés municipaux, représentant autant de façon de vivre et faire vivre la culture au quotidien dans le grand Terrebonne.

La politique culturelle de la Ville de Terrebonne se veut l'instrument privilégié d'expression de notre identité collective, tant dans ce que nous sommes que ce à quoi nous aspirons. Elle s'appuie sur nos réalisations pour proposer des chantiers d'avenir. Et elle énonce les engagements de l'administration à l'égard des moyens et des actions à mettre en œuvre pour que ces efforts apportent à nos citoyens tous les fruits escomptés.

Les dates clés de la confection de la politique culturelle

Hiver 2010

Mandat octroyé à la Commission des sports, des loisirs et de la culture de produire la première politique culturelle de Terrebonne, avec le soutien de la Direction du loisir et de la vie communautaire

Mars 2010

Recrutement d'une firme spécialisée en planification stratégique dans le secteur municipal, firme qui prendra charge de la recherche, de l'analyse et de la rédaction du projet de politique

Printemps 2010

Séance de travail avec le personnel cadre de la Direction du loisir et de la vie communautaire

Automne 2010

Séances de consultation d'une douzaine d'intervenants clés de la vie culturelle

Avril 2011

Dépôt du portrait de situation, du diagnostic stratégique et des libellés préliminaires de la politique

Octobre 2011

Tenue de deux tables de travail avec des organismes culturels

Octobre-novembre 2011

Mise en ligne du sondage WEB sur le projet de politique

Novembre 2011

Soirée de consultation publique

Avril 2012

Tenue des états généraux de la politique culturelle

Juin 2012

Adoption du texte de la politique culturelle par le conseil municipal

Le portrait

Une ville d'histoire, de patrimoine et de culture

L'histoire de Terrebonne s'inscrit dans la longue durée. Trois principales communautés, regroupées depuis peu, ont évolué depuis le Régime français pour forger la collectivité terrebonnienne d'aujourd'hui.

Les premiers colons s'installent en effet sur le territoire de Lachenaie dès 1672, territoire qui deviendra officiellement la 34^e paroisse de la Nouvelle-France en 1683. Par ailleurs, le premier bâtiment du village de *Terrebonne*, sera le moulin de Lepage sur la jetée entre la terre ferme et l'île en 1721, alors que l'érection canonique de la paroisse de Terrebonne aura lieu en 1723. La Plaine voit quant à elle ses premiers développements majeurs accompagner l'implantation du chemin de fer en 1877, et d'un bureau de poste en 1879. Une nouvelle paroisse est formellement établie en 1915 et la municipalité créée en 1922.

Longtemps, l'agriculture et ses activités connexes constituent le principal moteur économique. Jusqu'à ce que, dans l'après-guerre, le développement des couronnes périurbaines vienne graduellement forger nos trois communautés, intégrées à la trépidante métropole par un important réseau autoroutier. Bientôt, le déploiement d'entreprises manufacturières et de commerces venus profiter d'une accessibilité enviable par automobile et par camion fait de notre territoire un incontournable pôle de services régional.

Cette longue durée, inscrite dans la pierre de nos bâtiments d'époque et dans l'étroitesse de nos plus anciennes rues villageoises, est aussi un peu celle de la Nouvelle-France et du Québec moderne. Consciente de cette richesse symbolique, urbaine et patrimoniale, Terrebonne a été un des pionniers de la mise en valeur du patrimoine urbain au Québec, soutenue dans cette aventure par une gamme de partenaires gouvernementaux et privés.

C'est ainsi qu'en juillet 1973, le ministère des Affaires culturelles décrète l'Île-des-Moulins site historique et,

le 22 mai 1974, acquiert le site par expropriation. Le mouvement de reconnaissance et de valorisation patrimoniale alors amorcé s'accompagne bientôt d'une animation urbaine et culturelle qui contribue grandement à faire rayonner notre ville.

Le site de l'Île-des-Moulins accueille en 1978 un symposium de sculptures auquel de grands artistes participent. Dans les années 1980, la richesse patrimoniale du Vieux-Terrebonne est mise en valeur notamment par le biais de la restauration de maisons anciennes. La Ville de Terrebonne attribue même un zonage historique à ce secteur, par lequel les résidents doivent rénover dans le respect du caractère patrimonial. Une nouvelle bibliothèque est inaugurée à même le site restauré de l'Île-des-Moulins le 11 octobre 1985, installation que l'on qualifie alors de « plus belle bibliothèque du Québec ».

En mars 1987, la Société de développement culturel de Terrebonne (SODECT) est mise en place et prend en charge les activités du site historique de l'Île-des-Moulins. La Ville de Terrebonne fait l'acquisition du cinéma Le Figaro et confère à la SODECT le mandat de lancer, d'administrer et d'animer ce qui deviendra le « Théâtre du Vieux-Terrebonne » (TVT), une salle de 418 places inaugurée à l'été 1988. C'est en 1992 que l'on complète la restauration de la boulangerie de l'Île-des-Moulins.





Les années 1990 marquent par ailleurs l'essor des bibliothèques avec l'ajout de l'une d'elles au Pavillon André-Guérard en (1990), celle de la bibliothèque de Lachenaie (1992) et celle de La Plaine (1994).

Fruit de décennies d'évolution marquées par les efforts concertés de centaines d'intervenants, d'artistes et de citoyens, Terrebonne est aujourd'hui dotée d'une gamme d'installations culturelles et d'une programmation d'événements culturels et d'activités de loisir et d'apprentissage à contenu culturels. L'ampleur et la richesse de cette offre sont dues aux talents et à l'engagement de dizaines d'artistes et de citoyens agissant sous la coordination et l'inspiration d'une équipe municipale dévouée. La Ville de Terrebonne est fière de ses artistes et de ses organismes culturels et entend les soutenir dans leurs efforts pour bâtir l'identité du Terrebonne en devenir.

Les enjeux d'avenir

Marquée par une croissance démographique rapide, Terrebonne vit comme bien des villes du Québec divers enjeux à relever pour lui assurer un avenir à la hauteur de ses ambitions :

- Les équipements culturels sont de plus en plus en demande par une population croissante et en pleine mutation. Il y a lieu de bien définir les besoins en devenir et d'agir envers un développement des installations et des programmes pleinement adaptés à ces besoins.
- La société de l'information en plein développement s'accompagne de mutations importantes dans les façons de communiquer, de s'informer, de créer... Les bibliothèques municipales en viennent à occuper de nouveaux fronts : apprendre à apprendre; supporter la créativité; redynamiser les relations municipalité-citoyens. La bibliothèque terrebonnienne de demain devrait être imaginée aujourd'hui.
- Terrebonne est la terre d'accueil de nombreux artistes qui profitent encore de peu de lieux de production et de création. Le dynamisme culturel du Terrebonne de demain sera d'autant important que sa communauté saura supporter ses artistes aujourd'hui.
- Terrebonne grandit et se transforme. Comme ailleurs, la population vieillit et devient de plus en plus multiculturelle. Les groupes comme les besoins se multiplient. Les attentes du milieu sont pressantes et diversifiées, les intervenants sont nombreux. La concertation et l'action partenariale deviennent essentielles pour bien faire.

Le développement culturel

Les valeurs et les principes

Selon l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la culture est « l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances » (UNESCO, Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles, 1982).

Cette définition de la culture détermine comment la Ville de Terrebonne entend animer la vie culturelle de ses citoyens. Les valeurs qu'elle inspire sont le **respect**, l'**ouverture**, l'**inclusion**, l'**équité**, mais aussi l'**innovation**, l'**audace** et l'**engagement**.

Ville engagée envers le développement durable, Terrebonne fait également siens les principes d'action suivants, proposés tout récemment par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec dans **L'Agenda 21 de la culture du Québec**, cadre de référence voulant donner l'impulsion à une vision renouvelée du développement de la culture (MCCCF, 2011) :

Préservation de la diversité culturelle

La diversité culturelle est une grande richesse pour les individus et les sociétés. La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle sont une condition essentielle pour un développement durable au bénéfice des générations présentes et futures (tiré du principe de développement durable de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO).

La protection, la promotion et le maintien de la diversité culturelle impliquent notamment la protection et la

promotion de la diversité des expressions culturelles propres à notre société, car ces dernières favorisent l'évolution et l'essor de la culture québécoise.

Utilisation durable des ressources culturelles

Les ressources culturelles, notamment le patrimoine, les arts et les expressions culturelles, doivent être utilisées de manière responsable dans le respect de leur essence et de leur équilibre en évitant toute forme de surexploitation, de dénaturation et d'appauvrissement pouvant compromettre leur usage à long terme pour les générations futures.

Créativité et innovation

La culture est un puissant catalyseur de créativité et d'innovations sociales et technologiques. Le soutien à la créativité et à l'innovation est une condition essentielle pour assurer la viabilité du développement global de la société.

Ces valeurs et principes inspirent la vision et les grandes intentions portées par la présente politique culturelle.





La vision

La Ville de Terrebonne se distingue comme milieu de vie où la pratique artistique et culturelle marque profondément et de façon innovante la vie du citoyen aussi bien que la vie collective.

Le but

Le but de la politique culturelle est de faire de Terrebonne un milieu de vie où la culture est un facteur déterminant et distinctif de qualité de vie.

Le cadre d'intervention

La Ville de Terrebonne entend concentrer son intervention dans les domaines suivants :

- L'art culinaire et la gastronomie
- Les arts d'interprétation
- Le patrimoine
- Les arts visuels et métiers d'art
- Les bibliothèques
- Les savoirs

La politique culturelle présente les intentions de la Ville en regard du développement de la pratique artistique et culturelle, définie comme :

- L'apprentissage
- La formation
- La lecture
- L'expérimentation
- La création
- La production
- La diffusion
- La conservation



Les orientations et les objectifs

Les orientations et les objectifs qui en découlent balisent les actions de la Ville en matière de développement de la pratique artistique et culturelle.

Orientation 1 :

Associer la culture à l'image de marque de Terrebonne

Le rayonnement de Terrebonne sur la scène culturelle est déjà important. Terrebonne souhaite résolument faire de son dynamisme culturel un trait d'identité de sa collectivité et être reconnue comme tel. En stimulant son dynamisme culturel, Terrebonne veut s'affirmer comme grande ville québécoise et être source de fierté pour ses citoyens.

Les objectifs :

- Associer la vie culturelle et l'identité historique de Terrebonne à la promotion de son image de marque.
- Associer développement culturel et développement récréotouristique de la municipalité.
- Accroître la visibilité des lieux, des artistes et des organismes culturels terrebonniens.
- Accueillir, soutenir et développer des événements culturels distinctifs propres à Terrebonne.
- Intégrer la dimension culturelle et patrimoniale à la planification urbaine et aux stratégies de développement durable.

Orientation 2 :

Consolider et bonifier le parc d'installations consacrées à la culture

Considérant que les équipements culturels constituent les principaux instruments de développement et de mise en valeur de la pratique artistique et culturelle, la Ville de Terrebonne vise à se doter d'un parc d'installations qui exercera un réel pouvoir d'attraction sur les citoyens. Le développement des infrastructures tiendra compte du besoin de chacun d'intégrer la pratique artistique et culturelle à son quotidien.

Les objectifs :

- Assurer la disponibilité des infrastructures dédiées à la création et à la production artistique et culturelle.
- Favoriser l'accessibilité des artistes amateurs et de la relève aux installations de diffusion existantes.
- Oeuvrer à doter la ville de Terrebonne d'un centre culturel dédié à la création, à la production et à la diffusion culturelles.
- Soutenir le développement des bibliothèques à titre de carrefours d'accès au savoir pour tous les citoyens et de levier de développement culturel.



Orientation 3 :

Consolider l'accès à la culture

La Ville de Terrebonne veut faire en sorte que l'ensemble des citoyens se sentent interpellés et puissent accéder à toutes formes de pratique artistique et culturelle. Pour ce faire, la Ville se donne pour tâche d'adapter le plus possible l'offre de services en termes de conditions d'accessibilité financière, d'information et de relations entre les citoyens et les organisations.

Les objectifs :

- Poursuivre les efforts d'analyse des besoins des clientèles et d'adaptation de la programmation culturelle.
- Favoriser le développement de l'offre d'activités culturelles de proximité.
- Utiliser la culture comme instrument d'inclusion sociale.
- Encourager la médiation culturelle¹ comme instrument de développement de la pratique culturelle.
- Enrichir les stratégies d'accessibilité à la programmation culturelle.

Orientation 4 :

Soutenir la vitalité culturelle et stimuler la diversité des pratiques

La Ville de Terrebonne entend consacrer les ressources techniques, matérielles, professionnelles et financières dont elle dispose au soutien de la vitalité culturelle, tout en continuant à assumer un rôle de maître d'œuvre en matière de programmation. La Ville de Terrebonne tient à soutenir activement les activités de création et de production des artistes et des organismes.

Les objectifs :

- Soutenir les organismes culturels en étant attentive à leurs besoins.
- Mettre en valeur les réalisations des artistes terrebonniens.
- Favoriser les rencontres et la synergie entre les artistes et les autres membres de la collectivité.
- Créer un engouement artistique et culturel.

¹ Selon l'Observatoire québécois du loisir, « La médiation culturelle fait le pont entre les arts et la culture et les publics (initiés et exclus) de manière idéale et adaptée à chacun d'eux, à chacun des groupes afin de lui faire vivre une expérience optimale ». (Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, volume 9, numéro 11, 2012)

Orientation 5 :

Valoriser l'apport culturel et l'intégration des nouveaux arrivants

La Ville de Terrebonne considère comme une richesse pour sa communauté la présence croissante de communautés culturelles. Elle tient donc à soutenir les initiatives susceptibles de valoriser leur contribution à la vie culturelle municipale.

Les objectifs :

- Intégrer la culture des nouveaux arrivants au sein de la programmation culturelle.
- Améliorer la connaissance des communautés culturelles et de leurs besoins particuliers.
- Favoriser l'échange avec les communautés culturelles.
- Sensibiliser les nouveaux arrivants à notre réalité culturelle.

² Selon les termes de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (UNESCO 2003), le patrimoine culturel immatériel est défini « comme étant les pratiques, représentations, expressions, ainsi que les connaissances et savoir-faire que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel ».)

Orientation 6 :

Conserver et mettre en valeur le patrimoine

Fière de ses réalisations en ce domaine, Terrebonne entend poursuivre ses efforts de conservation et de mise en valeur en vue de forger l'identité collective et d'améliorer le cadre de vie. La Ville porte attention particulière à son patrimoine bâti, archéologique, naturel, paysager, archivistique, artistique et immatériel².

Les objectifs :

- Doter la Ville de Terrebonne d'un plan de conservation et de mise en valeur du patrimoine, en intégrant tous les types de ressources patrimoniales dans une perspective de développement durable.
- Assurer la conservation des éléments patrimoniaux significatifs.
- Accroître la connaissance de l'histoire et du patrimoine terrebonnien par la population résidente et visiteuse.
- Encourager la conservation et la mise en valeur des archives historiques concernant l'ensemble des secteurs de la municipalité.



Orientation 7 :

Faire de la concertation le mode principal d'intervention

Bien que chef d'orchestre du développement culturel de Terrebonne, la municipalité n'en a pas l'apanage exclusif. D'autres intervenants qui croient en la culture et désirent la voir se développer doivent également s'impliquer activement, qu'il s'agisse de citoyens, de corporations sans but lucratif, de corporations privées, d'artistes, etc. L'ampleur du champ culturel appelle en effet la mise en commun des talents et des ressources. La Ville de Terrebonne entend privilégier la concertation comme mode d'intervention, tant à l'intérieur de sa structure qu'à l'échelle de ses régions d'appartenance (Lanaudière; Communauté métropolitaine de Montréal). La Ville entend également se concerter étroitement avec ses partenaires gouvernementaux, notamment en vue de la mise en œuvre sur son territoire du Plan d'action de développement durable du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Pour la Ville de Terrebonne, la concertation doit favoriser un réel partenariat où les acteurs des milieux municipal, culturel, communautaire, de l'éducation et des affaires s'investiront dans des projets communs significatifs.

Les objectifs :

- Développer le partenariat avec le milieu culturel.
- Assurer au milieu culturel une bonne représentation et des outils d'intervention pertinents.
- Consolider la concertation avec les partenaires gouvernementaux et régionaux afin de raffermir le positionnement culturel de Terrebonne.
- Consolider les structures de collaboration avec les milieux de l'éducation, communautaire et économique.
- Soutenir la mobilisation et la concertation des artistes de Terrebonne en vue de favoriser leur émancipation.
- Favoriser les échanges entre artistes et créateurs de différentes communautés.





En guise de conclusion

La politique culturelle est un levier important du développement de Terrebonne comme communauté solidaire et vibrante s'affirmant comme tel sur la scène métropolitaine.

Son contenu reflète les aspirations des citoyens comme les préoccupations de l'administration municipale, qui compte en assurer la mise en oeuvre et le suivi à l'aide des mécanismes suivants :

- Octroi à la Commission des sports, des loisirs et de la culture et à la Direction du loisir et de la vie communautaire du mandat d'assurer la mise en oeuvre et le suivi de la politique.
- Confection d'un plan d'action triennal revu annuellement.

Quelques acquis terrebonniens en matière de vie culturelle

- Le rayonnement du Vieux-Terrebonne
- L'Île-des-Moulins, la maison Bélisle et le Théâtre du Vieux-Terrebonne
- Les réalisations de la SODECT
- La programmation événementielle
- Un réseau de bibliothèques présent dans les quatre secteurs de la ville
- Une programmation culturelle variée
- La gratuité pour les 65 ans et plus pour les activités produites par la municipalité
- Le programme Loisirs pour tous
- Le programme de soutien à l'élite sportive et culturelle
- La force appréciable du bénévolat citoyen
- Des politiques de soutien supportant les partenaires associatifs
- La richesse des archives historiques et patrimoniales
- La démarche en cours visant à inventorier le patrimoine bâti, paysager et immatériel
- Une Direction du loisir et de la vie communautaire hautement structurée
- Une tradition de reconnaissance et de soutien à la vie associative
- Une étroite collaboration avec le monde scolaire

Membres

Commission des sports, des loisirs et de la culture

- Jean-Guy Sénécal (président et conseiller municipal de la Ville de Terrebonne)
- Daniel L'Espérance (vice-président et conseiller municipal de la Ville de Terrebonne)
- Sylvain Tousignant (membre et conseiller municipal de la Ville de Terrebonne)
- Paul Asselin (membre et conseiller municipal de la Ville de Terrebonne)
- Joël Goulet (coordonnateur à la Direction générale de la Ville de Terrebonne)
- Michel Poirier (coordonnateur à la Direction générale de la Ville de Terrebonne)

Comité de pilotage

- Françoise Martin et Stéphan Turcotte (direction du loisir et de la vie communautaire de la Ville de Terrebonne)
- Laurent Comtois (directeur planification stratégique – Plania)

Ils vous disent merci!

*Mme Françoise Martin, chef de service – bibliothèques publiques; Mme Marie-Josée Beaupré, conseillère municipale; Monsieur Paul Asselin, conseiller et membre de la Commission; M. Jean-Marc Robitaille, maire de Terrebonne; M. Sylvain Tousignant, conseiller et membre de la Commission; M. Jean-Guy Sénécal, conseiller et président de la Commission et M. Stéphan Turcotte, directeur de la Direction du loisir et de la vie communautaire lors des états généraux sur la culture le samedi 14 avril 2012.
Absent de la photo : M. Daniel L'Espérance, conseiller et vice-président de la Commission.*



Remerciements

Intervenants clés

- Hélène Bonin (directrice de l'Association régionale de loisir pour les personnes handicapées de Lanaudière)
- Alexandra Boulianne (conseillère pédagogique à la Commission scolaire des Affluents)
- Line Coulombe (directrice adjointe, service aux étudiants, Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne)
- Geneviève Dudemaine (conseillère en développement pour le dossier immigration - Cré de Lanaudière)
- Lynda Fleury (intervenante pour l'Unité régionale de loisir de Lanaudière)
- Hassiba Idir (intervenante et coordonnatrice de projet - Aminate)
- Danielle Perreault (directrice générale du Réseau Fadoq de Lanaudière)
- Hélène Roussel (responsable des services à la clientèle, Bibliothèque et Archives nationales du Québec)
- Andrée Saint-Georges (directrice Culture Lanaudière)
- Gilbert Lepage et Gino Molinari (direction de Laval, Laurentides, Lanaudière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine)
- Réjean Savard (professeur, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal)

Partenaires

- Aminate
- Les Amis de la photo
- Antenne universitaire du troisième âge de la MRC des Moulins
- Association des artistes en arts visuels de Terrebonne
- Association québécoise de loisirs folkloriques - région Rive Nord
- Club Astronomie des Moulins
- Club de bridge de Terrebonne
- Club des chiffres et des lettres de Lanaudière
- Club d'ornithologie de la région des Moulins
- Club de scrabble Les lettres de mon Moulin
- Collège Saint-Sacrement
- Les Créations Bliz-Arts
- Ensemble vocal Music-O-Choeur
- Gala du Griffon d'Or
- Le groupe vocal Éclipse
- Maison des Aînés de Terrebonne
- Les Mésanges de Terrebonne
- Orchestre symphonique de Terrebonne
- Orchestre à Vents de Terrebonne
- Les Productions L'R de Rien
- Société de développement culturel de Terrebonne
- Société d'histoire de la région de Terrebonne
- Société d'horticulture et d'écologie des Moulins
- Télévision régionale des Moulins
- Tourisme des Moulins
- La Troupe Création Danse
- La Troupe de théâtre La clé des champs
- Troupe de Théâtre Les Farfelus
- Les Voix des Moulins

Citoyens

- Marie-Luce Altémé
- Laurelou Chapleau
- Stéphanie Clermont
- Chentale Demontigny
- Marcèle Dufresne
- Micheline Duplantie
- Karine Farmer
- Claudine Gagné
- Josée Goulet
- Gina Hébert
- Jeannine Lavoie
- Clémence Massicotte
- Émeraude Michel
- Thérèse Moreau
- Nathalie Ouimette
- Jasmine Potvin
- Geneviève Quessy
- May Sansregret
- Gabrielle Scott
- Olivier Bertrand-Brault
- Gilles Boutin
- Ronald Dubé
- François Florant
- André Fontaine
- Robert Henley
- Arthur Heppell
- Olivier Lamarre
- Jean-Guy Legault
- Renaud Lemieux
- Robert Ménard
- Thibaud Sallé
- Martin Véronneau





Terrebonne

Une histoire de vie